

MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
MRC LA HAUTE-CÔTE-NORD
PROVINCE DE QUÉBEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité des Bergeronnes tenue à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 424, rue de la Mer le 8 décembre 2025 à 19 h 00 sous la présidence de Luc Gilbert, maire.

Sont présents: Martin Simard, conseiller siège numéro 1
Hélène Simard, conseillère siège numéro 2
Christian Bernard Oyourou, conseiller siège numéro 3
François Anctil, conseiller siège numéro 4
Hervé Gaudreault, conseiller siège numéro 5
Alain Gauthier, conseiller siège numéro 6

Est également présents : Nicole Maltais, directrice générale

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DU QUORUM ET MOT DU MAIRE ;
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ⁽⁴⁹⁴⁵⁾ ;
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2025 ⁽⁴⁹⁴⁶⁾ ;
4. DOSSIERS DE LA MAIRIE ;
5. DOSSIERS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :
 - 5.1. Avis de motion, dépôt et présentation du projet de règlement n° 2025-188 sur le traitement des élus municipaux ;
 - 5.2. Dépôt d'une demande de contribution salariale à Service Canada dans le cadre du programme Emploi d'été Canada pour l'embauche d'étudiants au Camping Bon-Désir et à la Municipalité des Bergeronnes ⁽⁴⁹⁴⁷⁾ ;
6. DOSSIERS DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES :
 - 6.1. Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la Municipalité du mois de novembre 2025 ⁽⁴⁹⁴⁸⁾ ;
 - 6.2. Dépôt et acceptation de la liste des comptes du Camping Bon-Désir du mois de novembre 2025 ⁽⁴⁹⁴⁹⁾ ;
7. DOSSIERS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ;
8. DOSSIERS DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT ;
9. DOSSIERS CAMPING BON-DÉSIR ;
10. DOSSIERS SALLE DE QUILLES ;
11. DOSSIERS DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT ;
 - 11.1. Inventaire participatif du patrimoine culturel – Désignation d'un représentant ⁽⁴⁹⁵⁰⁾ ;
12. DOSSIERS LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE ;
 - 12.1. Autorisation de signature – Protocole d'entente avec l'Unité régionale loisir et sport Côte-Nord pour le projet d'implantation d'une centrale d'équipement ⁽⁴⁹⁵¹⁾ ;
 - 12.2. Programmation intermunicipale – Désignation d'un représentant ⁽⁴⁹⁵²⁾ ;
13. DEMANDES DE DONS, DE COMMANDITES OU D'AIDE FINANCIÈRE :
 - 13.1 Explos-Nature – Contribution annuelle pour le camp de jour 2026 ⁽⁴⁹⁵³⁾ ;
14. DEMANDES DE COTISATION ANNUELLE, D'ADHÉSION OU DE PUBLICITÉ :
 - 14.1. Journal Haute-Côte-Nord – Vœux des Fêtes ⁽⁴⁹⁵⁴⁾ ;



15. CORRESPONDANCE ;
16. AFFAIRES NOUVELLES ;
17. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES ;
18. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du maire

Le président d'assemblée constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

25-12-4945

Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Gauthier
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Simard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout du point 14.1. « Journal Haute-Côte-Nord – Vœux des Fêtes » et que le point « Affaires nouvelles » soit maintenu ouvert.

25-12-4946

Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2025

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Hervé Gaudreault
APPUYÉ PAR le conseiller François Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2025, dont copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil dans les délais prévus par l'article 201 du Code municipal du Québec, soit, par la présente, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

Avis de motion, dépôt et présentation du projet de règlement 2025-188 sur le traitement des élus municipaux

AVIS DE MOTION est donné par Hervé Gaudreault, conseiller, qu'il y aura adoption, lors d'une séance subséquente, du Règlement no. 2025-188 relatif au traitement des élus municipaux, dont une copie du projet de règlement est déposée séance tenante.

25-12-4947

Dépôt d'une demande de contribution salariale à Service Canada dans le cadre du programme Emploi d'été Canada pour l'embauche d'étudiants au Camping Bon-Désir et à la Municipalité des Bergeronnes

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes souhaite faire l'embauche de plusieurs étudiants pendant la saison estivale 2026 ;

CONSIDÉRANT QU'une contribution salariale favoriserait les emplois étudiants ;

CONSIDÉRANT QUE le programme Emplois d'été Canada peut apporter une contribution salariale allant jusqu'à 50 % du taux-horaire minimal ;

CONSIDÉRANT QUE 4 postes étudiants sont à pourvoir :

- 1 préposé à l'accueil du camping
- 1 préposé à l'entretien ménager du camping
- 1 préposé à l'entretien général aux travaux publics
- 1 conseiller en séjour au kiosque d'information touristique



N° de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Gauthier
APPUYÉ PAR le conseiller Christian Bernard Oyourou
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil autorise le dépôt d'une demande de contribution salariale à Service Canada dans le cadre du programme Emplois d'été Canada pour l'embauche d'étudiants lors de la prochaine saison estivale ;

QUE le conseil municipal s'engage à assumer la différence des coûts ainsi que les charges salariales ;

QUE le conseil autorise la direction générale, Nicole Maltais, à signer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière.

25-12-4948

Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la Municipalité du mois de novembre 2025

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Hervé Gaudreault
APPUYÉ PAR la conseillère Hélène Simard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes, telle que présentée, et d'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité des Bergeronnes pour une somme de trois cent quinze mille cinq cent quarante-huit dollars et soixante-seize cents (315 548,76 \$).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de novembre 2025;

Je, Nicole Maltais, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant de trois cent quinze mille cinq cent quarante-huit dollars et soixante-seize cents (315 548,76 \$).

25-12-4949

Dépôt et acceptation de la liste des comptes du Camping Bon-Désir du mois de novembre 2025

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Gauthier
APPUYÉ PAR le conseiller Christian Bernard Oyourou
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes, telle que présentée, et d'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité des Bergeronnes pour une somme de vingt-quatre mille cent quarante-huit dollars et quatre-vingt-quinze cents (24 148 ,95\$).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de novembre 2025:

Je, Nicole Maltais, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant de vingt-quatre mille cent quarante-huit dollars et quatre-vingt-quinze cents (24 148 ,95\$).

25-12-4950

Inventaire participatif du patrimoine culturel – Désignation d'un représentant

CONSIDÉRANT que la MRC de La Haute-Côte-Nord reconnaît la Table intermunicipale du développement culturel comme instance de concertation régionale ;

CONSIDÉRANT que le volet 3.1.3 du plan d'action culturel 2025–2028 vise la co-construction d'un inventaire participatif du patrimoine culturel régional ;



CONSIDÉRANT que ce projet ne demande pas de mise de fonds, mais une implication active dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du projet ;

CONSIDÉRANT que la participation implique la présence à six rencontres annuelles ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Simard
APPUYÉ PAR le conseiller Christian Bernard Oyourou
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

De nommer Nadiya Ilhame Aoua Ouattara, agente de développement pour son milieu, comme personne responsable de la participation au volet 3.1.3 ;

De confirmer l'engagement de la municipalité à participer activement à la co-construction du projet, incluant la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'inventaire participatif du patrimoine culturel.

25-12-4951

Autorisation de signature – Protocole d'entente avec l'Unité régionale loisir et sport Côte-Nord pour le projet d'implantation d'une centrale d'équipement

CONSIDÉRANT QUE l'Unité régionale loisir et sport Côte-Nord (URLS CN) a obtenu une aide financière du ministère de l'Éducation du Québec afin de lui permettre de mettre en place une mesure de soutien aux centrales d'équipements récréatifs, sportifs et adaptés ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Gauthier
APPUYÉ PAR le conseiller Hervé Gaudreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE déposer une demande auprès de l'URLS CN afin de devenir un point de service de la centrale d'équipement ;

DE nommer Nicole Maltais, directrice générale responsable de la signature du protocole d'entente pour le projet d'implantation d'une centrale d'équipement en partenariat avec l'Unité Régionale Loisir et Sport Côte-Nord.

25-12-4952

Programmation intermunicipale – Désignation d'un représentant

CONSIDÉRANT que la MRC de La Haute-Côte-Nord reconnaît la Table intermunicipale du développement culturel comme instance de concertation régionale ;

CONSIDÉRANT que le volet 3.1.2 du plan d'action culturel 2025–2028 de la MRC La Haute-Côte-Nord prévoit une programmation intermunicipale incluant les événements suivants : J'aime ma Haute-Côte-Nord, la semaine de relâche culturelle, les Journées de la culture, et la pause culturelle ;

CONSIDÉRANT que la participation à ce volet implique la présence à quatre rencontres annuelles et une contribution financière équitable (mise de fonds de 25 %, avec possibilité de partenariat à 15 %), pour deux activités statuées à 1 000 \$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Simard
APPUYÉ PAR le conseiller François Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

De nommer Nadiya Ilhame Aoua Ouattara, agente de développement pour son milieu, comme personne responsable du suivi et de la participation



N° de résolution
ou annotation

25-12-4953

aux rencontres du volet 3.1.2 du plan d'action culturel 2025-2028 de la MRC La Haute-Côte-Nord ;

De confirmer l'engagement financier de la municipalité selon les modalités proposées.

Explos-Nature – Contribution annuelle pour le camp de jour 2026

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Explos-Nature offre depuis plusieurs années le service de camp de jour estival aux jeunes de la Municipalité des Bergeronnes ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité reconnaît l'importance de ce service pour les familles et pour le développement d'activités éducatives et récréatives de qualité ;

CONSIDÉRANT QUE la contribution annuelle accordée par la Municipalité était de 7 000 \$ au cours des dernières années ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a déposé, en date du 3 décembre 2025, une demande de renouvellement de contribution financière pour l'année 2026 et sollicite un montant de 8 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE le tarif préférentiel pour les résidents de la Municipalité sera maintenu par Explos-Nature ;

CONSIDÉRANT QUE, comme par les années passées, la Municipalité verse également un montant additionnel pour chaque jeune résident des Bergeronnes ayant fréquenté le camp de jour, afin d'appuyer directement la participation des familles ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge cette hausse trop élevée, mais désire maintenir son engagement envers le camp de jour en accordant une contribution adaptée ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite donc accorder une contribution révisée de 7 750 \$ pour l'année 2026 ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Hervé Gaudreault
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Simard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accorder à Explos-Nature une contribution financière de 7 750 \$ pour l'année 2026 afin de soutenir l'offre du camp de jour estival ;

DE confirmer que la Municipalité versera également, pour l'année 2026, un montant additionnel pour chaque jeune résident des Bergeronnes inscrit au camp de jour, selon les modalités appliquées les années précédentes.

25-12-4954

Journal Haute-Côte-Nord – Vœux des Fêtes

CONSIDÉRANT QUE le Journal Haute-Côte-Nord offre une promotion spéciale pour ses parutions des 24 et 31 décembre 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite adresser ses meilleurs vœux des Fêtes à la population par l'entremise d'une publicité dans l'édition du 24 décembre ;

CONSIDÉRANT QUE le format 1/4 de page est offert au prix promotionnel de 260 \$ pour cette parution ;

EN CONSÉQUENCE,


IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Gauthier
APPUYÉ PAR la conseillère Hélène Simard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'autoriser l'achat d'un espace publicitaire de format 1/4 de page au coût de 260 \$ dans l'édition du 24 décembre 2025 du Journal Haute-Côte-Nord, afin d'y diffuser les vœux officiels de la Municipalité des Bergeronnes.



Fermeture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Martin Simard demande la levée de la séance. Le président d'assemblée déclare la réunion close à 19h46.



Luc Gilbert, maire



Nicole Maltais
Directrice générale et greffière-trésorière



N° de résolution
ou annotation